

SÉANCE DU 25 JANVIER 2018

L'an deux mil dix-huit,
Le vingt-cinq janvier,
Le comité de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni à la salle des fêtes de Chay sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois de janvier

N° 13/18

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 17 janvier 2018,
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 2 février 2018,

Objet de la délibération :

**Espace Beauquier : convention
d'occupation**

Nombre de membres

- En exercice : 97
- Présents titulaires : 66
- Absents :
 - Dont suppléés : 2
 - Dont représentés : 11
 - Excusés : 6
 - Non excusés : 12
- Votants : 79

Résultat du vote

- Pour : 79
- Contre : 0
- Abstention : 0

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20180125-13-18-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet: 06/02/2018

Présent(e)s Mesdames et Messieurs les membres en exercice.

Mme Muller Valérie à Mme Beaune Catherine, M. Bole Léon à M. Prost Jean-Paul, M. Debray Michel à M. Cretin Emmanuel, Mme Leblanc-Vichard Françoise à M. Demesmay Maurice, Mme Breuillot Laurence à M. Stadelmann Jean-Claude, M. Moniotte Jacques à M. Groshenry Maxime, M. Lievremont Jean-Michel à Mme Morel Nicole, M. Gaillard Marcel à M. Bérion Dominique, M. Longeot Jean-François à Mme Magneron Monique, M. Maire du Poset Thierry à M. Bardey Philippe, M. Bole Joel à M. Marguet Vincent

Procuration

Suppléé(e)s

M. Monnet Serge par M. Juste Hubert, M. Chaussarot Michel par M. Bole Olivier

Excusé(e)

Mmes Fietier Danièle & Kowal-Bondy Nathalie, Ms. Chopard Félix, Nicolet Jean-Paul, Maugain Romuald & Danguy Alain,

Absent(e)s

Mmes Breuillot Christine, Faillenet Maryse, Ragot Maryvonne & Boucon Galimard Sabine, Ms. Maurice Jacques, Percier Pascal, Sage Irénée, Pogliano Jean-Louis, Sage Jean-Luc, Petetin Yves, Simon Gilles & Quété Gérard

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, Monsieur Philippe Bardey, ayant obtenu la majorité, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

- Vu la convention établie pour 3 ans d'avril 2015 à avril 2018 entre l'ex. CCALL et Mme Annie Antoine pour la mise à disposition de locaux de vente de 31.2 m² et de rangement de 6.4 m² sur le site de l'espace Beauquier, situé à la Source du Lison,

Considérant la demande écrite de Mme Annie Antoine de renouveler cette convention après une réunion de bilan de la saison touristique 2017,

Le conseil, invité à se prononcer, à l'unanimité :

- ⇒ Valide le projet de convention joint au pré-rapport pour une durée de 5 mois à compter du 15 avril 2018,
- ⇒ Autorise le Président à la signer.

Fait et délibéré en séance, le 25.01.18

Pour Extrait conforme,

Jean-Claude GRENIER

Président

Communauté de Communes
Loue Lison
7, rue Edouard Bastide
25290 ORNANS

